



DU PARKING!

DES PISTES CYCLABLES!

UN MÉTRO

DES PIÉTONNIERS!

DES CASSE-VITESSE

NON AUX VÉLOS DANS LE PARC

UNE PISTE DE SKATE!

UNE AUTOROUTE!

DES RAMPES POUR NON VALIDES!

(PARTOUT ZONE 30!)

CONSEILLER MOBILITÉ

Anne-Lathéris

